



CHEVRY-COSSIGNY

MAGAZINE MUNICIPAL



*RDV à la brocante du
29 septembre*



*Arnaud Tsamere,
jeudi 24 octobre à
Chevry-Cossigny*



*Elections du CMJ du 8
au 12 octobre 2013*



Fête annuelle des aînés



La restauration scolaire

N° 31 - SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE - 2013



ALPHA T.P.

TRAVAUX PUBLICS



9-11 Rue du Coq Gaulois
77170 Brie Comte Robert

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Travaux Publics
VRD
Éclairage Public
Aménagement Urbain
Lotissement

Tél.: 01 64 05 29 66
Fax : 01 64 05 82 01
alpha.tp@alphatp.com

RCS MELUN B 327 880 779

www.alpha-tp.fr

PARM



Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrierie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79
Email : parm4@wanadoo.fr

CHEVRY AMBULANCES

AMBULANCES - V.S.L.

24 h/24

7 j/7

URGENCES
CONSULTATIONS
TRANSPORTS
PARAMÉDICALISÉS



TRANSPORTS :
SÉRIE •
ENFANTS •
PERSONNES •
À MOBILITÉ RÉDUITE



01 64 05 98 30

77173 CHEVRY-COSSIGNY



M@DI'ELEC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél.: 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madielec@wanadoo.fr



QUALIFELEC
la qualité de votre installation
Qualification E11

ERGELEC Grossiste en matériel électrique

- Interphonie
- Alarme
- Motorisation
- Chauffage et climatisation
- Eclairage
- Appareillage
- Décorations

1, rue de la Beauverie - 77173 CHEVRY-COSSIGNY
Tél. : 01.64.05.88.44 - Fax : 01.64.05.80.78 - Mail : ergelec@wanadoo.fr

La Marmite : ABONNEZ-VOUS !

Vous avez la possibilité de bénéficier d'un tarif "abonné" à 8 € au lieu de 10 €, et à 15 € au lieu de 20 €, selon les spectacles, et ce à partir de 3 spectacles.

Tarifs spéciaux pour certains spectacles comme Chose promise avec Arnaud Tsamère

La billetterie se situe à l'accueil de la Médiathèque.

Réservations au 01 83 85 98 19

ou espaceculturel@chevry-cossigny.com

La réservation ne sera effective qu'après paiement.

Les billets sont à retirer sur place. Ils ne sont ni repris ni échangés sauf en cas d'annulation ou de report.

La billetterie du côté salle de spectacle est ouverte 30 min avant chaque représentation.

Rendez-vous vendredi 27 septembre à 20h30 pour l'ouverture de la saison culturelle

SOMMAIRE

L'édito..... p. 5

Entre la restructuration des services et les interrogations sur les rythmes de l'enfant, l'organisation du scolaire fera partie des grands dossiers de l'année.



Dossier..... p. 16-19

Diversité, qualité, sécurité, équilibre, partage, ouverture, découverte, c'est tout cela la restauration scolaire.

L'agenda p. 6-7

Journées des associations, ouverture de la saison culturelle, salon des Beaux-Arts, théâtre, conférences, expositions, brocantes, l'automne sera dynamique.



Enfance & scolaire..... p. 20-21

Dans le cadre de sa réflexion sur les rythmes scolaires, la municipalité organise une conférence avec Claire Lecomte, Professeur Emérite de Psychologie de l'Éducation.



Environnement p. 8-9

Valorisation des ordures ménagères, le retour au sol de la matière organique sous forme d'amendement de qualité.



La jeunesse p. 22-23

Du 8 au 12 octobre prochain se dérouleront les élections du nouveau Conseil Municipal Jeunes.



Travaux & Urbanisme p.10-11

SPANC, vous avez jusqu'au 25 septembre 2013 pour demander à bénéficier d'une aide.



Retour en images p. 24-25

A l'honneur p. 26

Briard et ancien professeur de musique à Chevry-Cossigny, Jean-Luc Vignaud a remporté le prestigieux concours Lépine.



Vie associative..... p. 12-13

Après plus de vingt ans, l'ACACC passe le relais à trois nouvelles entités : EMC2, English Club and Co et Arabesque.



Services publics p. 27

Vie locale et sociale... p. 28-29

Le repas et le goûter seront réunis pour former la "fête annuelle des aînés".



Vie culturelle p. 14-15

Découvrez toutes les fonctionnalités du catalogue en ligne de la Médiathèque.



Informations pratiques p. 30



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 31 - SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 2013

Edition : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - courriel : mairie@chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Pierre Bazier

Comité de rédaction : F. Ghirardello, F. Lambert, F. Narce, A-S. Verbrugge

Conception/réalisation : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres
Tél. : 01 69 49 88 10 - www.orange-sanguine.com

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Phovoir - Fotolia - Orange Sanguine

Impression : Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 -
Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-31-1444

Tirage : 1 800 exemplaires

Pour une démarche éco-responsable



Concevoir l'innovation de demain se signe dès aujourd'hui.

LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES. CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.

sauermann®

FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & RUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG
Sauermann Industrie S.A. - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry Cossigny www.sauermannpumps.fr

**Bien sec
le
bois
de
Cossigny**

BIEN SEC

01 64 05 72 40
03 20 55 45 04

VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques
Magasin d'alimentation biologique :
Epicerie, pain, produits laitiers...

Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Poney club

EPONA

www.clubepona.com

01 60 62 21 26
CHEVRY COSSIGNY

L'ÉDITO



Agir aujourd'hui pour demain

En cette rentrée, parmi les dossiers importants, nous gérons bien entendu celui de la ZAC mais aussi celui de l'organisation scolaire.

S'agissant de la ZAC et même si pour le moment le dossier n'a pas évolué, nous ne lâchons pas prise. Notre objectif consiste à faire face à l'ensemble des besoins de la commune et des administrés.

Si nous voulons maîtriser notre fiscalité et maintenir nos structures dans de bonnes conditions, il nous faut élargir l'assiette fiscale. Ceci implique d'accepter les nouvelles constructions. Toutefois, pour préserver notre cadre de vie le conseil municipal a choisi de les limiter. Chaque choix entraîne des conséquences qu'il s'agit de bien mesurer. Nous espérons toutefois que le dossier de la ZAC aboutisse, que nous puissions enfin accueillir de nouvelles entreprises et ainsi développer l'emploi local.

S'agissant de l'organisation scolaire, il y a deux points. Le premier concerne la restructuration des services éducation et jeunesse. L'éducation est une de nos priorités. Ce service représente 50 % de la masse salariale, c'est dire toute l'importance accordée à la jeunesse, à l'éducation, aux services aux familles, etc.

Conformément à notre démarche d'optimisation, nous avons restructuré l'ensemble des services pour créer un pôle plus proche, plus fluide et plus efficace. Tous les services éducation et jeunesse sont désormais regroupés au-dessus de l'ancienne bibliothèque.

Second point et non des moindres, les rythmes scolaires. Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les

écoles maternelles et élémentaires du 24 janvier 2013 fixe de nouveaux principes avec notamment un étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées en incluant donc le mercredi matin.

La priorité est bien entendu d'assurer le bien-être des enfants et la réussite scolaire des élèves. Pour autant, ces changements réguliers de rythme posent questions. Au-delà de l'adaptation des enfants, il faut penser l'organisation des accueils pré et post scolaires, les activités de la pause méridienne, l'impact sur la gestion quotidienne des familles sans oublier le financement de ces changements. Il nous a donc semblé plus sage de prendre le temps de tout considérer et donc d'attendre la rentrée 2014 pour la mettre en place. Pendant ce temps, nous allons soulever toutes les interrogations. C'est dans cet esprit de compréhension que nous avons convié Claire Lecomte, spécialiste des rythmes de l'enfant, à venir nous donner son point de vue et aborder ensemble les questions fondamentales le 14 octobre prochain. Chacun pourra ainsi s'exprimer et participer au débat.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente rentrée.

Votre Maire
Pierre Bazier

>>> Hommage au Colonel Amédée Passemard <<<



Colonel Amédée Passemard
Grand Officier de la Légion d'honneur
et décoré de la Croix de guerre 39/45

Le colonel Amédée Passemard, plus jeune pilote de chasse d'avant-guerre, est décédé lundi 19 août 2013 à l'âge de 93 ans. Chevry-Cossigny a perdu l'un de ses illustres habitants et la France, un héros de l'aviation. Nous pensons bien entendu à sa famille, ses amis, ses camarades de l'armée de l'air et ses compagnons. Le 5 mai 2011, il avait été officiellement élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur en hommage à ses faits d'armes et son palmarès exceptionnel. Nous l'avions à l'époque rencontré et lui avons consacré un portrait dans le magazine évoquant l'ensemble de sa carrière. Ses obsèques se sont déroulées vendredi. Une foule considérable était présente pour lui rendre un dernier hommage.

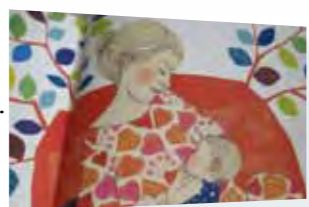
L'AGENDA TRIMESTRIEL

> Le 18^e salon des Beaux-Arts

Après plus de vingt années de bons et loyaux services, l'Association Culturelle et Artistique (A.C.A.C.) cède sa place à l'Association Arabesque qui reprend le flambeau... Pour celles et ceux qui connaissent le salon et ses organisateurs, les conditions restent identiques. Rien ne change en terme de lieu, de règlement si ce n'est le nom qui diffère. Le comité organisateur sera heureux de vous accueillir pour ce 18^e salon.

Vos rendez-vous...

de l'automne



DICTION

"Si Matthieu pleure au lieu de rire, le vin en vinaigre vire"

Samedi 7 et dimanche 8 septembre
Journées des associations

Samedi 14 septembre
Challenge foot de l'Orée de la Brie

Samedi 14 septembre
Café littéraire - Association Autrement

Judi 26 septembre
Conseil municipal à 20h30

Vendredi 27 septembre
Ouverture de la saison culturelle

Dimanche 29 septembre
Brocante organisée par les associations

Du 1^{er} octobre au 2 novembre
Exposition "Le petit monde d'Ilya Green"

Vendredi 4 et Samedi 5 octobre
La palette des ARTistes du CMJ

Samedi 5 et dimanche 6 octobre
La Médiévale à Brie Comte Robert

Du 11 au 17 octobre
Salon des beaux-arts

Samedi 12 octobre
Réunion de quartier

Samedi 12 octobre
La rentrée littéraire

Lundi 14 octobre
Conférence de Claire Lecomte sur les rythmes de l'enfant

Vendredi 18 et dimanche 20 octobre
Théâtre adulte par Arabesque

Judi 24 octobre
Chose promise avec Arnaud Tsamere

Du 19 octobre au 4 novembre :
Vacances de la Toussaint

Dimanche 27 octobre
Passage à l'heure d'hiver
A 3h du matin il sera 2h

Judi 31 octobre
Soirée Halloween

La Toussaint - 1^{er} novembre

Vendredi 8 novembre
Conférence : Les pathologies des musiciens

Lundi 11 novembre
Cérémonie - Rdv Place P. Conti

Vendredi 22 novembre
Petites relations entre amis de Marc Lepage par Les comédiens des fontaines d'argent || Théâtre

Samedi 23 novembre
Café littéraire de l'association Autrement

Samedi 23 novembre
Récompense aux bacheliers

Samedi 23 novembre
Loto de l'AS CHEVRY-GYM

Judi 28 novembre
Conseil municipal à 20h30

Samedi 30 novembre
Le pianiste aux 50 doigts avec Pascal Amoyel || Spectacle musical

Premiers rdv de décembre

Dimanche 1^{er} décembre
La brocante des enfants

Du 3 décembre au 1^{er} février
Charles Pathé ou l'ascension du cinéma || Exposition

Samedi 7 et dimanche 8 décembre
Fête annuelle des aînés



Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie et consulter le site Internet www.chevry-cossigny.com

> Prochaine réunion

SAMEDI 12 OCTOBRE 2013

- 10h Angle de la rue Charles Pathé et de la rue de la Beauderie
- 10h30 Rue Beauséjour devant les immeubles locatifs
- 11h Rue Jean François Millet sur la place de la salle Polyvalente
- 11h30 Place Patrice Conti

**EN CAS D'INTEMPÉRIES, LA RÉUNION SE TIENDRA :
SALLE DU CONSEIL AU 9 RUE JEAN DELSOL- DE 10H À 12H**



> Retour sur la réunion du 29 juin

ANGLE DE LA RUE LOUIS DE FUNÈS ET DE LA RUE MARCEL CARNÉ

Un riverain s'interroge concernant le classement dans le domaine communal de la rue des Pâquerettes qui est actuellement privée.

Un courrier a été envoyé mais aucune réponse ne nous est pour le moment parvenue.

Des procédures ont été engagées pour différentes rues de la commune depuis 1998 mais, les procédures, complexes et nombreuses sont par conséquent relativement longues.

Nous sommes en contact avec notre bureau d'études conseils pour mettre en place une nouvelle procédure d'intégration de ces parcelles privées dans le domaine public.

Un premier travail de recensement est en cours. Les premiers résultats et résolutions sont espérés pour la fin de l'année 2013.

Un riverain a demandé de mieux signaler le rond-point Gabin / De Funès et un autre de couper les angles des rétrécissements afin de faciliter les manœuvres.

Les élus ont transmis ces demandes aux services techniques pour évaluer la possibilité d'une intervention.

RUE JULES RAIMU ET RUE MARCEL PAGNOL

Aucune demande ni aucun commentaire n'ont été formulés.



> UNITÉ DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Inaugurée le 28 juin 2013, l'UVOM, située entre Gretz-Armainvilliers et Ozoir-la-Ferrière, a pour vocation, outre le traitement des déchets ménagers des habitants de 41 communes, de produire un compost normé conformément à la réglementation et de proposer un amendement organique de qualité aux agriculteurs locaux.



LE CHOIX DU COMPOSTAGE

Ce choix traduit la volonté de privilégier le retour au sol de la matière organique sous forme d'amendement de qualité.

Les atouts du compost

- ✦ C'est un produit destiné à apporter au sol une matière organique stable pour lui permettre de lutter contre la sécheresse et l'érosion.
- ✦ Il a une forte valeur agronomique de par son apport en azote, phosphore, potassium, magnésium et calcium.
- ✦ Il permet de diminuer l'utilisation des engrais du commerce.

LES GRANDES ÉTAPES

RÉCEPTION / TRANSFORMATION

Les bennes de collecte sont pesées à leur arrivée sur le site et un contrôle de radioactivité est réalisé. Les déchets séjournent trois jours (dans deux bioréacteurs) dans ce milieu humide et chaud jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.

AFFINAGE

Après un affinage primaire (suppression des corps lourds et des métaux), la matière subit un traitement intensif pendant 30 jours. Le compost passe ensuite par un second affinage pour supprimer l'ensemble des corps étrangers inertes.

MATURATION / STOCKAGE

Le compost est ensuite entreposé dans le bâtiment de maturation où il restera stocké 28 jours, dont 15 jours pendant lesquels il sera de nouveau aéré. Il sera ensuite acheminé vers des parcelles agricoles pour être épandu.

 Pour en savoir plus : www.sietom77.com - 01 64 07 99 75

> 16 septembre

Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone

Selon les modèles d'évolution de l'atmosphère, il faudra attendre 2050 ou 2060 pour que l'ozone stratosphérique retrouve son niveau «normal» d'avant les années 1980. La préservation de la couche d'ozone implique de lutter contre certaines substances : les CFC, les halons, les aérosols et le tétrachlorure de carbone, les chlorofluorocarbures, le bromure de méthyle, les hydrobromofluorocarbures, les HCFC qui sont notamment contenus dans :

- les équipements de réfrigération, de climatisation et les pompes à chaleur (à l'exception des réfrigérateurs et des congélateurs ménagers jusqu'au 31 décembre 2001)
- les équipements contenant des solvants
- les systèmes de protection contre le feu et les extincteurs

Chacun peut contribuer à la protection de la couche d'ozone de différentes manières, voici quelques exemples pratiques :

- En évitant le plus possible d'utiliser la voiture ou en pratiquant le covoiturage ou en utilisant les transports en commun
- En recyclant ses déchets, lorsqu'ils sont brûlés cela produit du méthane.
- En utilisant moins d'engrais
- En réduisant sa consommation de chauffage

> Travaux d'économie d'énergie

Depuis le 1er juin, les aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) sont augmentées. Les plafonds de ressources ont été modifiés pour bénéficier à deux fois plus de propriétaires occupants. La rénovation thermique est encouragée avec le renforcement de l'aide Habiter Mieux qui s'ouvre aussi aux propriétaires bailleurs.

Si vous êtes propriétaire occupant et que votre logement est ancien et en mauvais ou très mauvais état... Sous certaines conditions, dont votre niveau de revenus, l'Anah vous aide à financer des travaux lourds comme une nouvelle toiture, la consolidation des façades... Ou des travaux de rénovation thermique pour mieux vous chauffer tout en diminuant vos factures d'énergie. Cela peut aussi concerner des travaux d'amélioration pour la sécurité et la salubrité de votre logement comme l'installation de sanitaires. Ou encore des travaux d'aménagement pour rester vivre chez vous le plus longtemps possible. Les aides de l'Anah se calculent à partir du coût total du projet de travaux. Pour les travaux d'amélioration pour la sécurité, la salubrité du logement et de rénovation thermique le montant maximum des travaux pris en compte est de 20 000 € HT. Pour les travaux lourds d'un logement en très mauvais état, le montant est de 50 000 € HT. En fonction de vos revenus, ces travaux sont financés à hauteur de 50 % ou 35 %. Le nouveau dispositif concerne aussi les propriétaires bailleurs. Si vous vous engagez à louer votre bien à un loyer maîtrisé, vous bénéficierez en contrepartie d'aides pour financer des travaux, majorées par une prime de l'Etat de 2 000 euros et d'avantages fiscaux sur vos revenus fonciers.



Voir les aides en détail www.anah.fr

> SPANC, DEMANDE AVANT LE 25 SEPTEMBRE

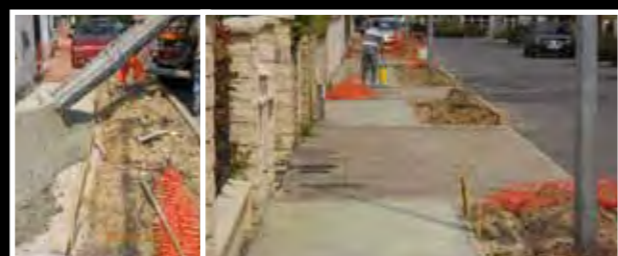
Afin d'aider les habitants à se mettre aux normes, le CCAS dispose d'une dotation parlementaire de 50 000 € (attribuée par le député conformément à son engagement lors d'une réunion publique en mairie). Toutes les personnes éligibles ont été contactées personnellement pour leur dossier. Pour le moment il s'agit d'enregistrer les demandes et vous avez jusqu'au 25 septembre 2013 pour vous manifester. Une fois tous les dossiers constitués, le CCAS redistribuera cette aide financière selon des critères de ressources et de volume de travaux.



> Réalisations

1 Aménagements

Pour effectuer certains aménagements pour des personnes à mobilité réduite, nous avons déposé une demande de subvention. Une fois obtenue, nous sommes intervenus sur une partie de la rue des Frères Lumière. Nous avons ainsi élargi les trottoirs pour les passer à 1,40 m. Nous changerons les végétaux de cette rue à l'automne.



2 Travaux dans les écoles

Au niveau de l'école élémentaire, nous avons effectué la réfection du sol du réfectoire pour un montant de 11 000 euros. Nous avons également posé un nouveau tableau numérique qui sera opérationnel dès la rentrée. L'école dispose à présent de 8 tableaux numériques.



Quant à l'école maternelle, nous sommes intervenus sur la cour d'origine réalisée dans les années 70.

3 Réparations

Les réparations diverses font parties des activités quotidiennes des services techniques. Pour citer quelques exemples et pour faire suite aux demandes formulées lors des réunions de quartier, nous avons repeint la barrière rue du Coupe Gorge, rebouché les ornières rue du Chemin de la Butte et installé un second zébra rue de la Beauderie.



4 Les espaces verts

Pour contribuer à préserver la biodiversité et l'environnement, nous avons, dans le cadre de notre partenariat avec AQUI' Brie, adopté la démarche « zéro phyto ». Cela suppose l'acceptation de la présence de mauvaises herbes.

Il est certain qu'un arrachage manuel est plus lent qu'un traitement par herbicides, aussi, afin de veiller au cadre esthétique de la commune tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement, nous invitons chacun à enlever devant chez soi à la main ces mauvaises herbes. *Voir ci-contre.*



> Travaux, jardinage, bricolage, dans le respect de la nature

Dans le but de préserver l'environnement, la municipalité tente, dans la mesure du possible, de développer de bonnes pratiques. De l'usage du mulching pour la tonte à la fauche tardive en passant par la démarche "zéro phyto", nous y contribuons et chacun de nous peut agir à son niveau.

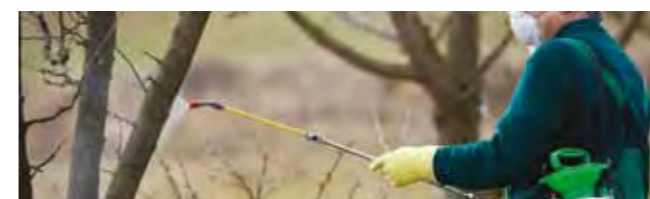


> Préservation de l'eau, Règles de base lors de travaux

Pour éviter toutes pollutions de la rivière via les réseaux d'assainissement, voici les règles ou mauvais gestes à bannir au quotidien :

- ❖ Ne pas évacuer les restes de ciment dans les avaloirs ;
- ❖ Ne pas rejeter les produits de rinçage des peintures ;
- ❖ Ne pas laver sa voiture au savon dans la rue ;
- ❖ Ne pas se débarrasser de son huile de vidange dans les caniveaux ;
- ❖ Ne pas jeter ses mégots de cigarettes dans la rue ;
- ❖ Ne pas laisser de l'électroménager sur le trottoir (avec la pluie, lessivage des matières dangereuses qui ruissellent dans la rue et finissent à la rivière) ;
- ❖ Amener tous produits nocifs à la déchetterie, même dans les toilettes ces produits finiront à la rivière, en effet, les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter ce type de substances.

> Démarche « zéro phyto », Comment gérer les "mauvaises" herbes ?



L'association AQUI'Brie a pour objectif la préservation de la nappe du Champigny. En signant la Charte du Champigny en 2008, Chevry-Cossigny s'est notamment engagée à mettre en œuvre une démarche progressive de réduction des produits phytosanitaires, voire de suppression là où c'est possible, dans l'entretien des espaces publics. Ainsi, la démarche « zéro phyto » que nous avons adoptée implique l'acceptation de la présence de mauvaises herbes. Nous veillons ainsi à une gestion plus respectueuse de l'environnement. Vous pouvez également y contribuer en adoptant des alternatives aux traitements chimiques.

Vous pouvez retrouver sur le site dédié (<http://eau.seine-et-marne.fr>) dans la rubrique Eco-gestes & jardinage, des astuces pour gérer les "mauvaises" herbes.



On a pris l'habitude d'appeler mauvaises herbes les plantes spontanées que l'on considère comme indésirables. Au jardin on les élimine surtout pour des raisons esthétiques. Pourtant, ces plantes spontanées ne sont pas « mauvaises » en soi. Elles ont même de nombreux atouts. Elles sont notamment utiles pour lutter contre les insectes indésirables et les maladies des plantes, elles améliorent le sol et peuvent nourrir et soigner.

Des alternatives au désherbage chimique existent : Le paillage, le désherbage manuel et de façon générale, il est conseillé de couper ou de détruire les plantes avant leur montée à graine dans les endroits où elles sont indésirables, afin d'éviter qu'elles ne se propagent. Agissez le plus tôt possible dans les endroits que vous ne souhaitez pas voir envahis par la végétation.

> Après l'ACACC

Après 23 ans de bons et loyaux services pour promouvoir la culture et développer les pratiques artistiques, l'ACACC (l'Association Culturelle et Artistique de Chevry-Cossigny) passe le relais à trois nouvelles entités :

- L'Association EMC2 pour la musique
- L'association English Club and Co pour l'anglais
- L'Association Arabesque pour les arts

Retrouvez-les lors des journées des associations



> L'association EMC2 : Ecole de Musique de Chevry-Cossigny

L'école propose à ses adhérents tout le matériel nécessaire à la pédagogie et aux concerts (pianos, amplis guitares, batteries, sono complète...). Les cours suivent le rythme scolaire soit entre 32 et 34 semaines de cours dans l'année. L'école est affiliée à la Confédération Musicale de France, ce qui offre la possibilité de préparer les examens organisés en juin, et d'intégrer par la suite un conservatoire départemental ou régional.

- ♣ **Cours individuels d'instruments :** Piano classique, piano jazz (et musiques actuelles), claviers (synthétiseurs), guitare (classique, jazz, musiques actuelles, électrique, basse), flûte traversière, violon, clarinette, saxophone classique et jazz, batterie et percussions non classiques, chant...
- ♣ **Les ateliers permettent de compléter l'apprentissage musical par un travail collectif portant sur la mise en place d'un répertoire varié, le travail des cycles rythmiques et harmoniques, l'improvisation, l'interprétation, l'expression scénique, la notion d'arrangements...**
- ♣ **Les offres de formation, variées et exigeantes, évoluent en fonction de la demande des élèves.**

Plus d'informations : <http://ecoledemusiquechevrycossigny.jimdo.com> - Contact : 07.86.07.28.73

> L'association English Club and Co

- ♣ **Enfants :** Initiation et approfondissement de l'anglais à l'oral de façon ludique à travers des chants, des jeux, des histoires, des sketches... pour les enfants de Maternelle et École Primaire. Les séances sont animées le mercredi par Krista Livie, enseignante américaine.
- ♣ **Adolescents :** Collégiens de 14h à 15h - Lycéens de 15h à 16h : Améliorer les acquis, incitation à la participation orale, révisions des cours et des bases, approfondissement de la langue anglaise. (Groupe minimum 6-7 élèves).
- ♣ **CONVERSATION ANGLAISE pour les adultes :** Un atelier de conversation anglaise, animé par un anglophone, est proposé aux adultes 2 fois par mois. Pratiquer, entretenir, améliorer ses acquis en anglais dans une ambiance détendue et conviviale sont les objectifs de cette activité. Différents thèmes sont abordés à chaque séance. 2 Groupes limités à 12 places au maximum.

Renseignements : douglas.livie@gmail.com



> L'association Arabesque

Pour la rentrée, nous avons le plaisir de vous présenter notre nouvelle association de Chevry-Cossigny. Notre équipe a pour objectif de promouvoir, mais aussi de développer les activités culturelles, artistiques et de loisirs créatifs. Elle est composée de Laurent GALERNE (Président), Jacques PINGANAUD (vice-président), Simone OLIVIER (trésorière), Michel HUET (trésorier adjoint), Catherine HUET (secrétaire), Martine BOUJET (secrétaire adjointe).

Comme l'année dernière, nous vous proposerons des ateliers d'Arts Plastiques, de patchwork, de dessin peinture et de théâtre (enfants et adultes), mais aussi de scrapbooking et nous sommes disposés à aider les personnes qui souhaiteraient ouvrir d'autres ateliers.

N'hésitez pas à contacter Laurent au 06 82 72 29 86

> Une chevriarde médaillée d'or !



Le Vovinam Viet Vo Dao Quantam a obtenu une médaille d'or par l'intermédiaire de Nathanaëlle Prouteau. En effet, après avoir été sélectionnée dans l'équipe de France (catégorie Quyen synchronisé) aux Championnats du Monde des 5, 6 et 7 juillet 2013 à Paris, elle a remporté la médaille d'or.

Ce fut une belle année pour le club. Il y a eu 8 titres de champions de France chez les ados/adultes et 15 titres chez les enfants. Le club se classe 3^e sur toute la France.



> Samedi 14 septembre Challenge foot Orée de la Brie

Au cours de cette manifestation, trois catégories d'âge se rencontrent (benjamins, moins de 13 ans et moins de 15 ans). Les récompenses offertes par la communauté de communes sont remises par les élus de l'Orée de la Brie et par les dirigeants des différents clubs :

- ♣ Un gagnant est classé dans chaque catégorie.
- ♣ Le trophée final est remis au club ayant obtenu le meilleur classement général.
- ♣ Le "Challenge Patrice Conti" sera décerné à l'équipe la plus "fair play".

L'édition 2013 se déroulera à Chevry-Cossigny

> Théâtre

L'Association Arabesque présente : UN VRAI BONHEUR de Didier Caron

François, ex de Mathilde, lui avoue qu'il n'a jamais cessé de l'aimer, le jour de son mariage avec Christophe, le meilleur ami de François. La famille et les amis de longue date, se retrouvent et... la situation dégénère.

Séances dans la salle de spectacle de la Marmite

Vendredi 18 octobre à 21h

Dimanche 20 octobre à 16h

Contact : Catherine Huet : 06 81 44 35 87



> Salon des Beaux-Arts

Tout créateur peut être candidat au Salon des Beaux-Arts de Chevry-Cossigny organisé par l'Association Arabesque. La photographie, la peinture, le dessin, la gravure et la sculpture sont les disciplines retenues pour le salon. Chaque candidat pourra se présenter à plusieurs disciplines s'il le souhaite. Un droit de participation forfaitaire de 16 € sera demandé à tous les artistes exposants.

Le Salon se déroule du 11 au 17 octobre 2013 :

- ♣ **lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h à 18h**
- ♣ **mercredi, samedi, dimanche : 10h à 12h30 et de 14h à 18h**
- ♣ **Vernissage : vendredi 11 octobre à 19h** (à cette occasion, un jury décernera plusieurs prix).



> La Marmite : saison III

La prochaine saison sera placée sous le signe de la diversité, de la créativité et de la découverte.

Rendez-vous pour l'ouverture de la saison vendredi 27 septembre à 20h30 avec « New, La comédie musicale improvisée » (voir en 4^e de couverture).

Vous retrouverez toutes les précisions dans le guide culturel et sur le site Internet.



> La Médiévale 5 et 6 octobre 2013

Pour cette XI^e édition, une programmation intense, riche et éclectique, digne d'un Festival «Arts de la Rue» dans tout le cœur de la ville. Deux journées où Brie-Comte-Robert redevient une cité médiévale très colorée, attractive et animée où l'on voyage entre artisanat et féerie au Moyen Age, entre authenticité et légendes, avec un esprit festif, familial et populaire.

Les temps forts



Samedi et Dimanche
Au cœur de la ville et Place des Fêtes
Campements de vie, Jardins du Moyen-âge, Jeux Médiévaux pour enfants, Tournois Equestres, Charriot Médiéval, Anes, Grand Marché d'Artisans, Salon du livre Médiéval et Calligraphie.

Samedi 5 octobre de 10h à 22h

11h Ouverture des Festivités - *Enceinte du Château*
Théâtre, musique, échoppes de magie et de fauconnerie ...
11h30 Chasse au vol de rapaces - *Enceinte du Château*
14h Concert - Place du Marché
14h50 «La Fricassée» - *Place du Marché*
Du musicalo-théâtral au goût unique par la Cie La Petite Flambe !
15h45 et 18h «Les Marouffes» - *Place du Marché*
Des personnages ahuris et déjantés, du rire, du charme ... avec la Cie Sonjévés !
16h30 «Le Grand Tournoi de Chevalerie» - Spectacle Equestre Médiéval par Cheval Spectade - *Place du Marché*
16h45 Médiéval Cas' Barrés - *Place du Marché*
Un cocktail détonnant de jongleries, chorégraphies, musique 100% féminine avec les Dragons du Cormyr!
17h00 Chasse au Vol des rapaces - Enceinte du Château
En Soirée

18h30 Concert Médiéval - Au Château



Les musiciens de La Mosca et de Strella do Dia nous emmènent en voyage vers des horizons teintés de couleurs, de mélodies méditerranéennes et portugaises aux mélodies de fifres, hautbois, cornemuses et chants polyphoniques... Une musique médiévale originale aux sonorités singulières !

Dimanche 6 octobre de 10h30 à 22h

10h30 Théâtre, musique, magie et fauconnerie
11h30 Chasse au vol de rapaces - *Enceinte du Château*
11h40 Dressage de chevaux par Cheval Spectade - *Place du Marché*
15h15 Ami(e)s costumé(e)s - *RDV rue Paul Savary*
15h45 Départ du défilé
Musiciens, échassiers, écuyers, caravane ... Aussi costomez-vous et participez à cette superbe parade !
Parcours / Rue Savary - Eglise St Etienne - Place des Déportés - Rue des Halles - Place du Marché - Rue Gambetta - Avenue Général Leclerc - Bd des Fossés - Bd Jean Jaurès - Arrivée Place des Fêtes vers 16h45.
16h30 «La Fricassée» - *Place du Marché*
Du musicalo-théâtral au goût unique par la Cie La Petite Flambe !
17h00 «Le Grand Tournoi de Chevalerie» - Spectacle Equestre Médiéval par Cheval Spectade - *Place du Marché*
17h15 Bal Costumé - *Place du Marché*
Animé par les musiciens de Tormis et les danseurs de la Cie (Danseries des Lys), Place à la danse ancienne, moment privilégié où chacun pourra entrer dans la ronde quel que soit son talent...
18h15 «Les Marouffes» - *Place du Marché*
Des personnages aussi ahuris que déjantés ... Du rire, du charme, de la danse et jonglerie Aussi faites place à la Cie Sonjévés !
18h40 «Les Compagnons du Gras Jambon» - *Enceinte du Château*
Un cocktail de musique médiévale endiablée pour clore cette édition !

> CATALOGUE EN LIGNE DE LA MÉDIATHÈQUE



La mise en ligne du catalogue de la Médiathèque de Chevry-Cossigny répond à une demande très forte des usagers. Ce nouveau service, disponible depuis le 1er janvier 2013 et accessible également aux non abonnés, offre de nombreuses fonctionnalités. Pour y accéder, rien de plus facile : allez sur <http://mediatheque.chevry-cossigny.com>



Il est désormais possible de consulter depuis son domicile les notices de livres, DVD ou CD, rechercher un document à partir de différents critères et le réserver s'il est déjà emprunté.

Consulter l'ensemble des titres en ligne

Le site propose une recherche documentaire attractive et précise grâce à un catalogue enrichi par des ressources extérieures (critiques littéraires, bandes annonces de films, extraits sonores, etc.). Vous pouvez consulter l'ensemble du catalogue, avec possibilité d'affiner vos recherches : par auteur, par titre, par sujet, par éditeur... Une recherche avancée vous permet de saisir des critères plus précis : par exemple, le type de document (livre, DVD...), la section...



Exemple d'utilisation
Admettons que vous recherchiez un livre parmi les meilleures ventes de cette année. Imaginons Immortelle randonnée de Jean-Christophe Rufin.

Vous obtenez
La description du livre, sa localisation et les informations sur sa disponibilité ainsi qu'une liste d'ouvrages susceptibles de vous intéresser.

Informations générales

Vous pouvez prendre connaissance des animations, des nouveautés, des bibliographies, des informations pratiques... Vous pouvez vous abonner à des flux RSS pour les nouveautés. Si vous êtes abonné, vous pouvez accéder à votre compte grâce à votre identifiant et votre code d'accès. L'identifiant correspond à la 1ère lettre du prénom suivi du nom (ex :mdurand pour Martin Durand) et le mot de passe à l'année de naissance.

Vous pourrez alors :

Créer votre sélection d'ouvrages
grâce au panier

Lors de votre consultation du fonds, vous pouvez à tout moment mettre des titres dans votre panier en cliquant sur l'icône "Panier". La rubrique "Panier" devient active dès le premier ouvrage sélectionné : vous pouvez en allant dans cette rubrique consulter les titres qui ont retenu votre attention, les supprimer de votre panier le cas échéant. Un bouton "réserver" est actif si les conditions sont réunies (ouvrage déjà emprunté, nombre maximum de titres réservés pas encore atteint...).

Réserver des ouvrages

La réservation permet de faire mettre de côté un ouvrage déjà emprunté. Les conditions d'emprunt restent définies par le règlement de la Médiathèque (6 documents maximum). Vous pouvez être averti que votre livre est disponible par mail ou par téléphone. Vous avez également la possibilité de vous abonner à certaines informations (nouveautés, sélections trimestrielles, ...).

Consulter votre compte

Vous pouvez à tout moment consulter les ouvrages que vous avez en cours d'emprunt ainsi que ceux de votre groupe, les dates de début et de fin de prêt. Il est possible de demander une prolongation de prêt (toujours dans le respect des conditions d'emprunt définies dans le règlement). La mise en ligne de l'ensemble des ouvrages de la Médiathèque permet aux usagers d'avoir en un clic accès à une information très riche et variée !



Près de 13 000 documents sont à votre disposition. La consultation sur place est gratuite. Le prêt de document nécessite une inscription à la Médiathèque (gratuite pour les habitants de L'Orée de la Brie). Chaque lecteur inscrit peut emprunter jusqu'à 8 documents dont au maximum 5 imprimés, 2 sonores, 1 DVD pendant 3 semaines. Il est possible de prolonger la durée du prêt si les documents ne sont pas réservés. L'équipe de la Médiathèque est à votre disposition pour toute demande de renseignements.
Depuis le 1^{er} janvier 2013, il y a eu 1440 connexions au catalogue de la Médiathèque dont 53,80 % sont des nouveaux visiteurs.



> La restauration scolaire

Le moment du repas est important. Il représente une pause pour recharger ses batteries, mais c'est aussi un moment de sociabilité et d'éducation. Manger c'est aussi un plaisir qui contribue au bien-être.

La commune gère les repas de l'école élémentaire, de l'école maternelle (ainsi que le goûter) et de l'île aux loisirs. Pour citer quelques chiffres, cela représente environ 50 000 repas par an pour plus de 300 enfants, 3 tonnes de fruits, 1,5 tonne de légumes et 1,2 tonne de laitage.

La restauration scolaire s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes entre les communes de Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny et Servon et le Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance. Ce marché, attribué sur appel d'offres, nous permet d'optimiser nos coûts et de pouvoir renforcer nos exigences. Les familles payent selon leur quotient familial d'après les nouveaux barèmes effectifs depuis le 1^{er} janvier 2013.

L'alimentation des enfants est essentielle pour leur développement. Notre priorité : garantir un service de qualité avec une intransigeance sur l'hygiène et la sécurité.

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) est l'instance de référence en matière de nutrition. Il a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la popula-

tion en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition. *Le mot « nutrition » doit être compris comme englobant les questions relatives à l'alimentation (nutriments, aliments, déterminants sociaux, culturels, économiques, sensoriels et cognitifs des comportements alimentaires) et à l'activité physique.*

Le mode d'alimentation respecte donc les principes généraux du PNNS ainsi que les recommandations législatives et réglementaires en vigueur. Toutefois, nos services peuvent également intervenir sur la composition des menus, sur les animations et la mise en place de protocoles spécifiques.

Une attention particulière est portée à la diversité des aliments contribuant à l'éducation aux goûts mais aussi à l'ouverture d'esprit. L'enfant doit manger équilibré et bénéficier des apports nutritionnels nécessaires à son bon développement. C'est notre mission et nous y veillons.

Le temps du repas, c'est aussi l'occasion : de découvrir de nouvelles saveurs, de sensibiliser à l'équilibre alimentaire et aux règles d'hygiène, de contribuer à l'apprentissage de l'autonomie comme de la vie en société.

> L'exigence de la qualité

Afin de mieux comprendre l'organisation et les enjeux de la restauration scolaire, nous avons interviewé Marie Chomette, responsable hygiène et sécurité.



Comment s'organise la restauration scolaire ?

Nous faisons appel à un prestataire (OCRS Office Central de Restauration Scolaire) pour la préparation des repas. Pour chaque école, il nous propose des menus, nous en discutons en commission « Menu », apportons nos changements éventuels et commandons nos repas la veille. Les repas sont préparés et livrés tôt le matin. C'est la raison pour laquelle nous demandons à ce que les inscriptions soient faites la veille avant 10h.

Nous fonctionnons en liaison froide. La cuisine centrale prépare les repas selon des techniques de cuisson traditionnelles. Ils sont ensuite rapidement refroidis et stockés dans des chambres froides, entre 0°C et +3°C, avant d'être transportés par des camions réfrigérés à +3°C sur les restaurants scolaires. Les plats cuisinés sont remis en température qui doit être obligatoirement supérieure à 63°.

Quel est le rôle de cette commission « Menu » ?

En charge de la restauration scolaire, elle est composée du responsable et de la nutritionniste d'OCRS (notre prestataire), du maire-adjoint en charge de l'enfance et de l'éducation, de l' élu référent, du responsable hygiène et sécurité maternelle et élémentaire, du responsable de la restauration élémentaire, du responsable de l'île aux loisirs, des parents d'élèves élus et des enfants de l'élémentaire également élus. La commission se réunit un mercredi tous les deux mois pour faire le point sur le service, les menus, les axes d'amélioration et dysfonctionnements éventuels dans une logique d'amélioration continue.

Comment sont composés les menus ?

Les repas sont composés sur 20 jours avec l'aide d'une nutritionniste. Nous considérons l'ensemble des besoins nutritionnels nécessaires au développement de l'enfant selon son âge mais aussi ses goûts. Nous savons par exemple qu'ils n'aiment pas les morceaux de fruits dans les yaourts, certains aliments comme les quenelles ou le fenouil. Le prestataire propose le choix entre 2 entrées, 2 fromages ou laitage, 2 desserts et un plat protidique. Tout en assurant l'équilibre alimentaire et en permettant la découverte, nous recherchons le consensus pour que les enfants mangent.

Un cahier est mis à la disposition des enfants pour qu'ils donnent leur avis. Les menus sont affichés à l'entrée de l'école, remis aux parents et accessibles sur le site Internet.

Comment se déroule le repas ?

En élémentaire, les élèves déjeunent sur le principe du libre-service. Les repas sont servis entre 11h30 et 13h20. Plusieurs entrées sont proposées ainsi que des fromages et desserts et un plat est servi en bout de chaîne avec une température suffisamment élevée pour qu'il reste chaud. Les enfants sont accompagnés par les agents de la restauration et par les animateurs, ce qui crée une convivialité. Ils sont particulièrement vigilants à ce que les enfants goûtent un maximum d'aliments variés.

En Maternelle, les repas sont servis entre 11h15 et 13h20, les petits ayant besoin de plus de temps. Les ATSEM et les animateurs s'occupent des enfants. Le fonctionnement se fait à l'assiette avec les mêmes exigences vis-à-vis de l'accompagnement des enfants.

Comment gérez-vous les spécificités alimentaires ?

Pour des raisons personnelles ou médicales, nous devons en effet gérer certains cas. Certains ne mangent pas de porc ou de viande, nous avons demandé qu'à chaque repas, soit proposé un plat principal constitué de poisson ou de viande (un plat sans porc est possible). Nous prenons par ailleurs en considération les régimes alimentaires dans le cadre des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) lorsqu'ils sont justifiés par un état de santé particulier.

Quelle est votre priorité ?

La qualité des aliments est un impératif. L'hygiène, la sécurité, la traçabilité sont nos préoccupations quotidiennes. Nous avons été contrôlés de façon inopinée l'été dernier par le service vétérinaire et ça s'est très bien passé même si, tout est perfectible. Nous suivons des protocoles très rigoureux, au-delà des exigences légales : nettoyage, désinfection, températures pour le chaud et le froid, nous pratiquons l'autocontrôle. Nous avons également proscrire les produits transgéniques et demandé des aliments de qualité notamment concernant la viande. Par exemple que les steaks hachés soient 100 % muscles avec un maximum de 10 % de matières grasses, que le rosbif soit confectionné à partir de morceaux de premier choix, mais aussi sur les fruits soient à parfaite maturité.

Les enfants sont très exigeants, maintenant, notre rôle est d'inciter à ce qu'ils goûtent tout en veillant à ce qu'ils mangent sans les contraindre. C'est pourquoi nous apportons également une dimension ludique, que nous les accompagnons et que nous les écoutons. C'est une éducation qui se fait aussi à la maison.



> Les enfants ont la parole

Un cahier est mis à la disposition des enfants pour qu'ils puissent donner leur avis sur les repas. Voici un extrait des commentaires laissés par les enfants de l'élémentaire durant l'année 2013. Les textes ont été recopiés à l'identique.



Année 2013

18/01/2013	Melissa : C'était pas très bon la sauce des brocco le reste c'est trop bon. 18/20 (broccolie -> beurk)	
22/01/2013	Nous avons aimées le riz, Maëlle a bien aimée le name, nous avons pas aimé les haricots, Maëlle a aimée les litchis (petit fruit rouge) 10/20 Au revoir !!! Maëlle et Solenn	
31/01/2013	Candice : mille et un délice, merci, mille merci !!! 100 000 000 000 000 000 000 000 000 000 /10	
05/02/2013	Maëlle O. J'ai pas trop aimé les gros pois (petit pois) car il n'était pas CUIE mais la viande était trop sèche donc je n'ai pas aimé à cause de la viande.	
07/02/2013	C'était très très bon même délicieux même chose pour les autres jeudi s'il vous plaît. Sarah J-L infini / infini	
12/02/2013	J'ai pas aimé du tout faite des choses meilleurs surtout mardi gras comme le calamart avec les pomme de terre bien dorée. Thibault 0,000001/20 (avis partagé par Emma et Eynolla (Rafa propose lasagne)	
14/02/2013	Anaë - C'était absolument divin j'ai adorés les légume et la viande mais dommage il ne rester pas de pizzas. Notes sans pizza 0/20 mais viande et les gume 20/20	
19/02/2013	Clément. J'ai aimé la viande et un peu les pommes de terre et aussi, Tania été n peu lente pour couper ma pomme - 19,5/20	
21/02/2013	Noah : c'était bof (la choucroute à un peu trop le goût de la choucroute) 3/20	
28/02/2013	Eynolla : MOINS DE GRAS SUR LA VIANDE !! SINON JE NE VIENS PLUS !	
21/03/2013	Alison L. : c'était dégoûtant berke les haricots pas mûre la viande dure 0/10 le dessert 10/10	
28/03/2013	Floriane Nana Laura Emma Elodie : Excellent ! 20/20 Mais la viande trop épicée ! Mais il n'y avait pas d'oeuf ! (de pâque)	
15/04/2013	Alexis : je vous conseille de faire plus souvent du cordon bleu ! :-)< SUP : sans fromage pour ma soeur !	
18/04/2013	Lisa : c'était méga, ultra méga bon les EPINARDS	
25/04/2013	Floriane Emma : Trop bon !! Plus que 2 jours et c'est les vacances ! 20/20	
13/05/2013	Ce jour, à l'unanimité les enfants ont adoré. Mais qu'ont-ils mangé ? Après vérification Tomate croque au sel, jambon de poulet, chips, emmental, orange. A moins que ce ne soit lié au fait que ce jour là c'était "Manger main" !! Si on avait ça tous jours Sarah - On aimerait avoir ça plus souvent ! Laura, Michel et Noémie Excelent miam trop bon j'adore fête ça tous les jours ces la première fois qu'on a ça miam délicieux j'adore 100000/100000 - Alison L. - "Trop bon", "j'ai adoré" "Excellent" "délicieux", etc.	
??/05/2013	Anaë, Louna : il faut mieux apprendre les leçons cuisines	
30/05/2013	Lisa J. : J'ai bien aimée la viande même si il y avait du gras je n'ai pas beaucoup aimée les légume. Vous ferez mieux la prochiane fois. 5,5/10	
??/06/2013	Maxime : c'était tellement pas bon que j'ai une dents qui bouge	
??/06/2013	Nico, Léa : c'était le repas du paradis !! C'était délicieux - 20/20	
18/06/2013	Océane : c'était trop bon 20/20 - On devrait avoir des beignets plus souvent.	

Les commentaires sont nombreux. Les enfants ont de l'humour, de l'argumentation, de la suite dans les idées et un certain franc-parler.

Globalement, les mots que l'on retrouve le plus sont : bon, berk, excellent, délicieux, dégoûtant, mais et merci.

En général, ils trouvent la viande trop grasse, ils n'aiment pas trop les légumes (et estiment qu'il y en a trop souvent) mais ils apprécient les fruits même s'ils ne sont pas assez mûrs à leur goût. Ils sont très partagés sur des repas comme la choucroute ou les épinards. Ils adorent tous quand il y a pâtes, frites, pommes de terre, fraises et gâteaux.

Dernière chose qu'ils attendent : journée spéciale = repas spécial !



> Le respect des besoins nutritionnels

Les menus sont établis de manière à satisfaire les besoins nutritionnels et caloriques des enfants dans le respect des recommandations indiquées dans la circulaire n° 2001-118 du 25 juin 2001 quant à la composition des repas servis en restauration scolaire et la sécurité des aliments. Voici ce que nous avons inscrit dans le cahier des charges.

Hors d'oeuvres

Crudités : 3 fois par semaine minimum.

Taboulé ou salade composée : 1 fois par 4 semaines.

Potage : 1 fois par semaine de novembre à mars.

Potage froid en été : 1 à 2 fois par mois.

Sardine/maquereau/thon : 1 fois par 4 semaines.

Charcuterie : 1 fois par 4 semaines maximum.

Entrées diverses chaudes de type friand, quiche, pizza... : 1 fois par 2 semaines maximum.

Plat protidique

Poisson : 1 fois par semaine

Poisson pané, brandade : 1 fois par 2 semaines maximum.

Filet : 1 fois par 2 semaines minimum.

Volailles : 1 fois par 2 semaines minimum.

Porc : 1 fois par 2 semaines.

Boeuf : 1 fois par semaine minimum.



Agneau : 1 fois par 4 semaines minimum.

Lapin : 1 fois par 4 semaines (sous forme de rôti) maximum.

Veau : 1 fois par 4 semaines minimum.

Divers : (hachis parmentier, pâtes bolognaise, carbonara, lasagnes, raviolis, farcis, tartiflettes, gratin savoyard, etc) : 1 fois par 2 semaines maximum.

Les **menus sans porc** devront être variés et la dinde ne pas représenter plus de 25% des plats de substitution (poisson, agneau, veau et boeuf, plat à base de protéines légumineuses, tofu, ...).

Interdictions ou limitations diverses : Les produits à forte teneur en lipides (nuggets, cordon bleu, saucisses) seront limités à 1 fois par 4 semaines.

Légumes

Avec les **légumes verts**, possibilité d'ajouter des féculents, sur demande et dans des proportions fixées par la Ville. Eviter les légumes mélangés (printanière, jardinière, bouquetière, etc) peu aimés des enfants.

Des **frites-four** seront servies 1 fois par mois.



Fromages et produits laitiers

1 fois sur 2, il sera proposé un **fromage à la coupe** de type camembert, gruyère, tomme... en alternance avec des fromages fondus (type Samos,

Vache qui Rit) ou des **yaourts nature** ou du **fromage blanc**. La collectivité insiste sur la qualité des fromages qui seront servis (fromages « faits » à coeur). Les **fromages fondus** sont limités à 1 fois par 2 semaines.

Desserts

Fruits : des desserts de substitution (salade de fruits ou fruits au sirop) seront mis en place dans les restaurants de manière à pouvoir être substitués aux fruits non conformes livrés (trop ou insuffisamment mûrs).

Pâtisserie : il sera servi une pâtisserie fraîche (non surgelée) 1 fois par 2 semaines (les gâteaux secs, les donuts, les brownies n'entrent pas dans cette catégorie)

Autres desserts : (crèmes, flans, yaourts aromatisés...) alternent les desserts.

Nous proposons aussi un repas thématique tous les deux mois.



> Des frites à la rentrée

Un nouveau four est arrivé avec option **frites**. Alors, une fois par mois, frites ou pommes de terre sautées au menu !



La semaine du goût du 14 au 20 octobre 2013

> Rythmes de l'enfant

Dans le cadre de sa réflexion sur le sujet, la municipalité a convié **Claire LECOMTE**, Professeur Emérite de Psychologie de l'Éducation, chercheuse en chronobiologie spécialiste des rythmes de l'enfant et de l'adolescent, et auteur d'un ouvrage et de nombreux articles sur ce thème. La **conférence** permettra de poser les questions centrales. **RDV lundi 14 octobre 2013 à 19h** dans la salle de restauration de l'école élémentaire.



> Effectifs scolaires 2013

Maternelle		Elémentaire	
2012	2013	2012	2013
PS : 51	PS : 48	CP = 59	CP = 56
MS : 50	MS : 48	CE1 = 56	CE1 = 58
GS : 55	GS : 55	CE2 = 50	CE2 = 56
		CM1 = 53	CM1 = 51
		CM2 = 57	CM2 = 53
TOTAL : 156 élèves	TOTAL : 151 élèves	TOTAL : 275 élèves	TOTAL : 274 élèves

Après 453 élèves inscrits en 2011, 431 en 2012, nous en avons 425 pour 2013.

Maintien des classes pour 2013

Comme vous le savez maintenant, chaque année, face à la baisse de nos effectifs, nous sommes sous la menace d'une fermeture de classe en maternelle. Les nouveaux habitants devraient permettre de retrouver un nombre d'élèves qui nous éloigne de cette menace. En attendant, nous avons fait un appel aux inscriptions anticipées en ce sens. Cet appel a été entendu et nous a permis une nouvelle fois d'échapper à la fermeture de classe à l'école maternelle.

Les horaires

Ecole Maternelle
 Matin : 8h05 à 8h15
 Midi : 11h15
 Après-midi : 13h05 à 13h15
 Sortie : 16h15

Les accueils
 Maternelle : 7h00/8h05
 Soir : 16h15/19h00
 Elémentaire : 7h00/8h20
 Soir : 18h00/19h00

L'île aux loisirs
 7h00/19h00

> Vacances scolaires

Vacances	Zone C
Rentrée	Reprise des cours : mardi 3 septembre 2013
La Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2013 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2013
Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2013 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2014
Hiver	Fin des cours : samedi 15 février 2014 Reprise des cours : lundi 3 mars 2014
Printemps	Fin des cours : samedi 12 avril 2014 Reprise des cours : lundi 28 avril 2014
Été	Fin des cours : samedi 5 juillet 2014

LES JOURS FÉRIÉS : La Toussaint : vendredi 1^{er} novembre ; L' Armistice : lundi 11 novembre ; Noël : mercredi 25 décembre ; Jour de l'an : mercredi 1^{er} janvier ; Lundi de Pâques : lundi 21 avril ; Fête du Travail : jeudi 1^{er} mai ; 8 Mai 1945 : jeudi 8 mai ; Jeudi de l'Ascension : jeudi 29 mai ; Lundi de Pentecôte : lundi 9 juin ; Fête Nationale : lundi 14 juillet ; Assomption : vendredi 15 août.

L'île aux loisirs accueille des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires de 7h à 19h.

Les enfants peuvent être inscrits en demi-journée avec ou sans repas.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter au 01 64 05 36 79 ou 06 84 77 76 92

> Livres de la rentrée

Comme chaque année, la mairie offre un livre à tous les élèves qui feront leur premiers pas en maternelle et en élémentaire.

Pour la maternelle PS
Les trésors de Papic
 (Emilie SOLEIL-
 Christian VOLTZ)



Sachou adore Papic, son grand-père à la longue barbe qui pique. Dedans, il y a plein de trésors cachés, et autant d'histoires à raconter.

Pour les CP
Dictionnaires LAROUSSE JUNIOR
 7/11 ans.



20 000 noms communs, 2000 illustrations en couleurs, tableaux de conjugaisons, 70 planches thématiques tout en couleurs, 1 000 noms propres, 1 atlas du monde et 1 lexique de 1 000 mots d'anglais.

> RÉORGANISATION DES SERVICES SCOLAIRES

A compter du lundi 2 septembre 2013, la direction Education, Jeunesse et Vie associative aura la totalité de ses services dans les locaux de l'ancienne bibliothèque (rue Jean Delsol). Fanny Berger (Coordinatrice enfance jeunesse) et Céline Lecomte (Réfèrent scolaire) intégreront les locaux. Elles recevront le public en mairie uniquement sur rendez-vous.

Vos démarches

- Vous pouvez obtenir tous les renseignements directement par l'accueil de la mairie
- Les inscriptions scolaires doivent se faire en mairie, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 64 05 20 22.
- Les inscriptions aux activités périscolaires peuvent s'effectuer directement sur le site <https://chevry-cossigny.espace-famille.net> ou en déposant directement les dossiers complets à l'accueil de la Mairie



Comment régler vos factures ?

- Par carte bancaire sur ce même site « Espace famille »
- Par chèque à l'accueil de la mairie
- Par courrier à l'adresse de la mairie
- En espèces sur rendez-vous au 01 64 05 20 22



Relais Familles/ Assistantes Maternelles du centre intercommunal de la petite enfance

Le Relais est un lieu d'information qui s'adresse aux parents employeurs d'Assistant(e)s Maternel(le)s, aux Assistant(e)s Maternel(le)s agré(é)es ou qui souhaitent le devenir. Un accompagnement peut vous être proposé pour avoir des informations sur la convention collective, les démarches employeurs, l'agrément... C'est aussi un lieu d'écoute, d'échange, d'éveil (aux enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte).

Les permanences téléphoniques et RDV

Les lundis, mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 17h30.

Des RDV peuvent être proposés en fin d'après-midi si besoin.

Les ateliers d'éveil

Le lundi, mardi, au Centre intercommunal de la petite enfance (Ils sont proposés aux enfants accompagnés de leur Assistante Maternelle).

Toutes les inscriptions se font auprès de la responsable, Mme Lemonnier au 01 60 28 68 89.

L'heure de conte

Séance une fois par mois de 10h à 11h sur chaque commune, en collaboration avec le personnel des bibliothèques de Chevry-Cossigny et de Servon : histoires, diapositives, chansons, comptines (proposée aux enfants accompagnés de leur Assistante Maternelle et aux familles avec des enfants en bas âge).

Sur inscription auprès de Mme Lemonnier.

Les activités motrices

1 jeudi par mois de 9h30 à 11h, dans les salles

de Judo de Chevry-Cossigny et de Servon. Ces deux salles sont ouvertes à toute personne accompagnant un enfant en bas âge, sans inscription (se renseigner sur les dates auprès de Mme Lemonnier).



Centre intercommunal de la petite enfance

Route de Servon - 77170 Férolles Attilly
 Tél. : 01 60 28 68 89
ram.sipe@gmail.com

L'équipe d'animation de l'espace jeunes tiendra une permanence les 7 et 8 septembre lors de l'opération "Assos'toi à nous" et au "Forum des associations" pour renseigner, informer...

Renseignements au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54
espace.jeunes@chevry-cossigny.com



jeunes
 COMMISSION projets
 CANDIDAT idées
 débattre ELECTIONS
 RÉALISER participer
 écouter ENSEMBLE
 civisme

> Elections du CMJ

Du 8 au 12 octobre prochain se dérouleront les élections du nouveau Conseil Municipal Jeunes. Un livret est à la disposition de tous les jeunes pour fournir toutes les réponses sur son rôle ainsi que les démarches à suivre pour participer aux prochaines élections comme candidat ou électeur.

Le CMJ est un comité de jeunes, élu par les jeunes, qui a pour mission de répondre aux souhaits des jeunes électeurs sous forme de projets. Le CMJ dispose d'une enveloppe budgétaire pour la mise en place de ses projets. Une fois élu, le jeune conseiller travaillera à la réalisation de projets en participant aux réunions de commissions.

Les objectifs

- Connaître les préoccupations de la Jeunesse et prendre en compte leurs idées.
- Reconnaître le jeune comme acteur dans sa commune et réaliser des projets.
- Former les jeunes au civisme : agir pour la collectivité et faire adopter les attitudes citoyennes.

Le fonctionnement

Les réunions ont lieu tous les mercredis après-midi à la Maison Communale pour réfléchir et travailler sur les actions ou les projets que vous voulez mettre en œuvre. Les réunions plénières, sont des réunions où l'on prend des décisions, elles sont mises en place à raison de 3 par an. Elles ont lieu à la salle du Conseil en présence du Maire, des élus chargés de la Citoyenneté et des animateurs du Conseil Municipal Jeunes.

Les commissions

Les commissions sont créées lors de la première séance plénière. Ce sont des réunions ou des séances où l'on parle, discute, échange des idées en petits groupes sur les différents projets qu'on souhaiterait mettre en place.

Le dossier complet d'information est disponible sur le site internet www.chevry-cossigny.com

LES COMMISSIONS : EXEMPLES DE RÉALISATION DES PROJETS DE 2001 À 2013

Culture et Communication

Exposition « Palette des ART'ISTES »
 Visite du Sénat, Assemblée Nationale, Parlement Européen
 Boîte à ID

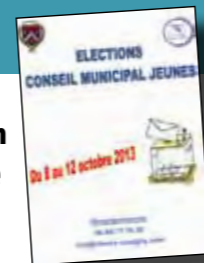
Environnement et Sécurité
 Nettoyage du Rû
 Trottoirs mais pas Crottoirs

Sport et Loisirs

Assos' toi à nous
 Skate Park
 Olympiades

Solidarité et Vie Locale

Brocante des jeunes « Vide ta chambre »
 Joux du coeur
 Lien intergénérationnel avec « La petite maison »



Conditions pour être candidat

- Etre né(e) entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 2003.
- Etre Cheviard ou adhérent à une structure jeunesse de la ville
- Avoir l'autorisation des parents

Il faut déposer en Mairie avant Mercredi 25 septembre 2013

- La fiche « candidature » jointe au livret
- Les autorisations signées
- Les propositions de projets

Conditions pour être électeur

- Etre âgé de 10 ans à 17 ans révolus

La durée du mandat est fixée à 2 ans. Chaque jeune conseiller est rééligible à condition de ne pas avoir atteint l'âge limite (16 ans) au moment des élections.

CALENDRIER DES ELECTIONS

Mercredi 25 septembre : Dernier délai pour candidater.

Au collège Arthur-Chaussy : mardi 8 et jeudi 10 octobre 2013.

Ecole élémentaire de Chevry-Cossigny : vendredi 11 octobre 2013.

Autres établissements : en salle du conseil (6 rue Jean DELSOL) samedi 12 octobre 2013 entre 14h et 16h.

Dépouillement salle du Conseil : samedi 12 octobre 2013 de 16h à 18h. Résultats à 18h.

A L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes accueille des jeunes cheviards âgés de 11 à 18 ans ainsi que des jeunes des communes voisines.

LES HORAIRES

Hors vacances scolaires :

- mercredi de 14h à 19h pour les 11/15 ans
- mercredi de 14h à 20h pour les 16/18 ans
- samedi de 14h à 19h pour les 11/13 ans
- samedi de 14h à 19h et 20h à 22h pour les 14/18 ans

Pendant les vacances scolaires : Du lundi au samedi de 14h à 19h (sauf en cas de sortie ou activités particulières) pour les 11/13 ans et le soir de 20h à 22h pour les 14/18 ans. Les jeunes peuvent sur inscription, être accueillis pour le déjeuner à 12h.



Atelier Graff

Dans le cadre du projet éducatif, les jeunes ont réalisé cet été, avec l'aide de l'artiste Vinz de la société A'Graph, une fresque murale sur le mur du préfabriqué du FCChevry77.

Récompenses aux bacheliers

Samedi 23 novembre à 16h

Dans la nouvelle salle de conseil

Comme chaque année, la municipalité récompense tous les bacheliers avec des chèques cadeaux.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire en mairie avant le 30 septembre.

LES TARIFS

Une cotisation annuelle de 15€ pour les cheviards et de 20€ pour les extérieurs. L'adhésion sera accompagnée d'une inscription pour chaque activité proposée :

- Base de loisirs : 3€
- Sortie culturelle : 5€
- Sortie sportive : 7€
- Parc d'attractions : 15€
- Repas à thèmes : 3€
- Goûters : 1€
- Nuitée : 8€
- Spectacle de l'espace culturel : 2€
- Ateliers avec les intervenants extérieurs : 50 % du coût par jeune facturé à la commune.
- Sortie et ateliers pour les extérieurs : 100 % du coût pris en charge par le jeune.



"LA PALETTE DES ART'ISTES"

Le CMJ a le plaisir d'organiser cette exposition spécialement pour les jeunes artistes de 6 à 18 ans.

Dossier d'inscription en mairie, à l'Espace Jeunes ou téléchargeable sur le site www.chevry-cossigny.com

Le comité de travail de l'exposition vous accueillera à La Marmite le mercredi 2 octobre dès 14h pour sélectionner les œuvres.

Salle de spectacle - Entrée libre

Vernissage : vendredi 4 octobre à 19h

Exposition : samedi 5 octobre de 10h à 18h

Inscriptions : Fanny Berger au 06 19 71 75 03



RETOUR EN IMAGES

Du 18 au 25 mai 2013
Semaine de la jeunesse



15 juin 2013
Fête du village



21 juin 2013
Fête de la musique
La compagnie Uppercut



22 juin 2013
Concert des enfants



2 juin 2013
Randonnées VTT



Juin 2013
Justine Harnéquaux, chevriarde, a été élue nouvelle Reine de Brie
Avec ses deux dauphines, elles ont paradé sur le char des Reines lors de la Fête des Roses

5 juin 2013
Atelier Théâtre enfants



12 juin 2013
CMJ - Jeu sur le tri sélectif



22 juin 2013
Spectacle Danse & Gym'Form



26 juin 2013
JO des jeunes

13 juin 2013
Sortie de printemps des aînés



Du 8 au 16 juin 2013
17^e Jeux de Seine-et-Marne



Source : <https://www.facebook.com/bcr77>

5 et 6 juillet 2013
Festival Rock'Ambolesk



© Joachim Wofsy

Un grand merci aux bénévoles, à toutes les bonnes volontés et aux 2515 visiteurs qui ont contribué à la réussite du Festival ;-)

Juillet 2013 - Les jeunes pendant les vacances d'été



13 juillet 2013
Fête nationale



> Jean-Luc Vignaud

Briard et ancien professeur de musique à Chevry-Cossigny, il a remporté l'édition 2013 du prestigieux concours Lépine pour son invention : la "Ligature JLV". Cette petite pièce en métal, fruit de dix ans de recherche, va changer la vie des joueurs de saxophones et de clarinettes.



> La ligature JLV

Récompensée parmi les 578 inventions présentées, l'invention de Jean-Luc Vignaud lui a valu le 112^e Prix du Président de la République et le vase en porcelaine de Sèvres qui en témoigne.

Pouvez-vous nous raconter l'histoire de cette invention ?

L'action de souffler produit une certaine humidité qui finit par déformer l'anche (une lamelle en roseau qui vibre pour produire un son riche et varié) de l'instrument du musicien. La déformation provoque des fuites d'air très perturbantes pour l'artiste, qui l'entravent notamment dans les graves et les aigus. Je voulais y remédier.

Après six ans de travaux, j'ai trouvé différents procédés et il m'a fallu encore quatre ans pour mettre ma ligature au point. C'est un travail énorme.

Ce concept innovant est unique au monde. Il corrige les fuites d'air, améliore les vibrations de l'anche, procure un timbre riche en harmonique et permet de gagner en souplesse de jeu.

NDLR : En parallèle du concours, Jean-Luc Vignaud a créé la société JLV Sound afin de commercialiser son procédé. www.ligature-jlv.com

Comment vous est venue l'idée de participer au concours Lépine et que vous a apporté cette récompense ?

Mon objectif était de faire connaître la ligature et parler de JLV Sound ma société qui la développe. Le problème était réel, j'avais effectué des simulations et j'étais certain qu'il y avait un besoin. C'était une invention et donc le Concours Lépine s'imposait.

Mais je ne m'attendais pas à un tel succès. Je pensais qu'il faudrait quelques mois pour que la ligature rencontre son public, que le bouche à oreille fonctionne et que cela irait crescendo mais pas du tout, le concours a donné un coup d'accélérateur énorme et les retombées ont été immédiates et importantes. Tous les musiciens, élèves, amateurs, professionnels s'y intéressent et je reçois même des demandes du Japon et des États-Unis.

Comment gérez-vous la production ?

Pour le moment, ça reste une fabrication artisanale. Je fais moi-même (avec l'aide de mon fils) le taraudage de la ceinture, je fixe les plots en caoutchouc, passe au marbre chaque embase de façon à ce que les 4 plots soient équilibrés. Ensuite, je monte l'ensemble pour contrôler le bon fonctionnement avant de les placer dans leurs écrins.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Actuellement, mon produit s'adapte sur certains saxophones et certaines clarinettes. Je travaille pour d'autres modèles. Et puis, je poursuis la promotion de mon invention par d'autres concours ou la participation à des foires et salons. Je serai par exemple à la foire européenne de Strasbourg en septembre prochain.

Concours Lépine



Tout savoir sur le concours Lépine www.concours-lepine.fr

Le Concours Lépine, fondé en 1901 par le Préfet de Police Louis Lépine, est un outil économique hors du commun. Comme le souligne Gérard DOREY, son Président, "En effet, depuis toutes ces années, des femmes et des hommes influencent notre quotidien, notre futur et contribuent largement à l'industrialisation, au développement et à la promotion de notre économie basée sur les brevets, dessins & modèles et marques. Ces inventeurs ont réalisé un cheminement extraordinaire pour le bienfait de l'Invention et de l'Innovation, en développant sans cesse, la croissance du savoir-faire français..."

Les Grandes Inventions depuis 1901

Le premier concours en 1901 a récompensé TRIX, premier jeu de construction type « Mecano ». En 1912, Mme LABROUSSE remporte le prix avec son appareil à laver la vaisselle. En 1930, c'est au tour de M. POULAIN, pour sa tondeuse à gazon, en 1956 M. DUJARDIN avec le Jeu des 1000 Bornes, ...

Le concours a déjà servi de tremplin à de très nombreuses trouvailles, devenues des objets aujourd'hui familiers comme le stylo à bille, le presse-purée, le fer à repasser vapeur ou les verres de contact.

> UNA : Maintien à Domicile

Le 28 septembre 2013 au Millénaire de Savigny le Temple de 9h30 à 17h.

Devant le succès remporté l'an dernier UNA 77 (Union Départementale de l'aide des Soins et des Services Aux Domiciles) organise son deuxième Forum des professionnels du Maintien à Domicile sur le thème de l'innovation



Programme
sur le thème de l'innovation

Des ateliers (prévenir la perte d'autonomie, parcours de santé, risques infectieux, tuberculose, dépistage cancer, bouquets de services, loi Léonetti ...)

Des stands partenaires (Formation, Prévention des risques, Animation conseil, Outils techniques, Institutionnels, Secourisme, Equilibre ...)

Du théâtre forum interactif (l'innovation dans le Maintien à Domicile pour une approche réaliste ou caricaturale)

Animation de la journée par Etincelle Théâtre

*Café, Restauration, ...
Convivialité et Bonne humeur*

Au travers de nombreux stands et d'animations, vous rencontrerez dans la convivialité tous les financeurs et les partenaires d'UNA 77.

Vous découvrirez tous les aspects des métiers et des formations.

Vous récolterez une multitude d'informations pratiques: aides techniques, nouvelles technologies, conseils, ...

Vous vous détendrez autour des scénettes interactives d'Etincelle Théâtre.

Venez nombreux.

<http://www.una77.org>

> La CAF : L'aide au logement pour les étudiants



Pour tout savoir sur les aides au logement, différents moyens sont mis à la disposition des futurs et actuels étudiants préparant leur déménagement.

www.caf.fr : le site internet des allocations familiales

Les étudiants, locataires ou propriétaires préparant leur déménagement pourront y trouver:

- Comment bénéficier des aides au logement de la Caf?
- Quelles démarches effectuer en cas de collocation?

Quelles pièces doit fournir le bailleur? Le site internet répond à toutes ces interrogations.

- des questions - réponses pour mieux les guider,
- une estimation en ligne de leurs droits aux aides au logement.

Rapide et pratique: la demande en ligne

Désormais, il est possible de faire une demande d'aide au logement en ligne depuis la rubrique « Aides et services » en cliquant sur « Accéder à une demande en ligne », que l'étudiant soit allocataire ou non.

Le 0 810 29 29 29 : la ligne directe des étudiants

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30, les étudiants peuvent être conseillés sur leurs démarches d'aides au logement (prix d'un appel local depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel depuis un mobile selon les opérateurs).

Ce service téléphonique national est accessible quel que soit leur lieu de résidence.

Nouveauté en 2013: la page Facebook

> Permis de conduire : durée de validité de la « feuille rose » ?

En cas de réussite à l'examen pratique, un certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) avec mention favorable est délivré au candidat. La durée de validité de ce certificat, souvent désigné comme le « papier rose » ou la « feuille rose », est portée à 4 mois (contre 2 mois auparavant) lorsqu'il a été délivré à compter du 1er juillet 2013. Ce certificat permet la conduite des véhicules correspondant à la catégorie de permis sollicitée dans l'attente de la réception du permis de conduire et sous réserve des éventuelles restrictions d'usage relatives à l'aptitude médicale à la conduite. *source : <http://www.service-public.fr>*

Rappel : la carte à puce remplacera prochainement le célèbre papier rose



> Fête annuelle des aînés

Cette année, et pour la première fois, le repas et le goûter seront réunis pour former la "fête annuelle des aînés". Réparties sur deux journées (les 7 et 8 décembre), les festivités pourront s'apprécier dans de bien meilleures conditions. La nouvelle organisation laissera une plus grande place pour danser et profiter du spectacle. Le CCAS enverra une invitation, avec toutes les précisions utiles, aux personnes concernées.



> Abattement de la Taxe d'Habitation pour les personnes handicapées



Lors du conseil municipal du 30 mai 2013, les élus ont adopté à l'unanimité la délibération n° 13/03/34 relative à l'institution d'un abattement spécial à la base de 10% de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides.

Pour en bénéficier, au moins une de ces conditions doit être satisfaite :

- être titulaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité mentionnée à l'article L. 815-24 du code de la sécurité sociale ;
- être titulaire de l'allocation aux adultes handicapés mentionnée aux articles L. 821-1 et suivants du code de la sécurité sociale ;
- être atteint d'une infirmité ou d'une invalidité l'empêchant de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence ;
- être titulaire de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles ;
- occuper son habitation principale avec des personnes visées ci-dessus aux 1 à 4.

Le redevable de la taxe d'habitation devra adresser avant le 1er janvier de la première année au titre de laquelle il peut bénéficier de l'abattement, une déclaration comportant tous les éléments justifiant de sa situation ou de l'hébergement de personnes mentionnées.

> Etat civil <

> Naissances

DIAS DARNEY Mattéo, le 21 février 2013
 DULONG CARRIÇO Maëlys, le 8 mars 2013
 PINTO Léa, le 11 mars 2013
 BOGAERT Maxime, le 21 mars 2013
 VADON Baptiste, le 28 mars 2013
 GIBERT Coleen, le 3 avril 2013
 DE MATOS Nils, le 15 avril 2013
 D'ARGENT PASCAL Léo-Tim, le 12 avril 2013
 DOUCHET Manon, le 28 mai 2013
 LAUVERNET Charline, le 31 mai 2013
 LEVERRIER Maxime, le 29 mai 2013
 ELUSTONDO Ilann, le 9 juin 2013
 DAUBIGNARD Maël, le 15 juin 2013
 BEUCLAIR Charline, le 18 juin 2013
 SAMAK Léa, le 29 juin 2013
 KOCHCHI Mélina, le 27 juin 2013
 PARNASSE BRAGA Noé, le 19 juillet 2013
 CAILLETEAU Edhoo, le 23 juillet 2013
 EGATA-PATCHÉ Mélina, le 29 juillet 2013
 TAUNAY Suzie, le 4 août 2013
 GOLA CARPENTIER Kohleen, le 9 août 2013

> Mariages

BERNARDET Alex et LOISON Stéphanie, le 20 avril 2013
 LENNUYEUX Steeve et TOMASI Vinciane, le 4 mai 2013
 RILOS Fabrice et MADIGNIER Marine, le 18 mai 2013
 RATEAU Cyril et FLAJOLET Delphine, le 8 juin 2013
 OLIVEIRA Christopher et BONNEVIDE Aurélie, le 22 juin 2013
 VIARD Stéphane et GELABALE Jennifer, le 29 juin 2013
 ULRICH Xavier et CHICO Angélique, le 6 juillet 2013
 METAYER Jonathan et DYBULL Coralie, le 13 juillet 2013

> Décès

BONVARLET Jacques, le 11 décembre 2012
 LETERRIER Irène, le 26 février 2013
 PEGUY Janine, le 21 avril 2013
 QUENTIN Claude, le 23 mai 2013
 LECOCQ Pascal, le 1^{er} août 2013
 PASSEMARD Amédée, le 19 août 2013



© Journal La République

> Vacances ANCV/CCAS

Bientôt le départ pour les chevriard(e)s de 60 ans et plus qui se sont inscrit(e)s au séjour à Piriac-sur-Mer.

Les personnes qui le souhaitent pourront ainsi profiter des visites, activités et autres découvertes prévues en journée (le sentier des douaniers, La Turballe, Guérande, ...) et des animations proposées par le village de vacances en soirée (ateliers culinaires, jeux, loto, ...).

Il reste encore quelques places disponibles. Les retardataires et les hésitant(e)s sont donc les bienvenu(e)s !

Tous les renseignements indispensables à votre inscription en Mairie, auprès de David Sergeant, ou par téléphone au 01 64 05 32 24.

Le séjour aura lieu du 28 septembre au 5 octobre 2013.



> Vide-greniers Dimanche 29 septembre



Cette année, la brocante est gérée par sept associations et nous les en remercions.

La brocante est pour les vendeurs l'occasion de faire du tri, de gagner un certain pécule mais aussi de se rencontrer, d'échanger avec les visiteurs. Quant aux acheteurs, ils chinent, trouvent, marchandent un peu, ils permettent d'offrir une seconde vie à certains objets... Mais attention, certaines règles existent.

Quelques règles...

Depuis 2005, la loi Dutreil encadre strictement les vide-greniers. Un vide-greniers (ou brocante ou marché aux puces) est un acte de commerce soumis au régime des ventes au déballage défini à l'article L 310-2 du Code de commerce.

Le "brocanteur" ne doit pas être commerçant, il doit vendre uniquement des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code de Commerce) et ne doit pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code Pénal). L'objectif étant la lutte contre les économies parallèles.

Pour le bon déroulement de la brocante, les emplacements réservés et non occupés seront redistribués après 8h. Toute réservation est considérée comme définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement en cas d'absence ou d'annulation.

La fiche d'inscription, disponible en mairie et sur le site Internet, est à déposer en mairie dans la boîte aux lettres prévue à cet effet. Renseignements et inscriptions au 06 59 45 33 95 de 17h à 19h.

Durant la journée, la circulation rue Charles Pathé sera coupée et des déviations seront mises en place.

> Commémoration du 11 novembre

Au fil des années, en plus de célébrer la mémoire d'un jour, le 11 novembre est devenu un jour de mémoire : celui de l'Armistice. Ainsi, si le 11 novembre 1919 fut une journée d'hommage discret, celui de 1920 fut le premier hommage au Soldat inconnu. Par la loi du 24 octobre 1922, ce jour est déclaré fête nationale à la demande des anciens combattants. Il s'agit de l'une des neuf journées nationales françaises.

La loi n° 2012-273 du 28 février 2012 fixe au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France. Le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la Paix, il est rendu hommage à tous les morts pour la France. Cet hommage ne se substitue pas aux autres journées de commémoration nationales.



INFORMATIONS PRATIQUES

> La Mairie

29 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
courriel : mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00
Mardi FERMÉE AU PUBLIC ~ 15h30 - 18h30
Mercredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00
Jeudi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Vendredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Samedi 8h45 - 11h30

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

Elémentaire

Normandie-Niemen
25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Service inscriptions

Céline LECOMTE
Tél. : 01 64 05 20 22

Parents d'Elèves

F.C.P.E. Tél. : 06 06 71 51 49
www.fcpe.asso.fr
Espace parents : Espaceparents.fr

Accueil pré et post-scolaires maternelle et île aux loisirs

Tél. : 01 64 05 36 79
Tél. : 06 84 77 76 92

Espace Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11
Tél. : 06 84 77 90 54

Centre intercommunal de la Petite Enfance

Route de Servon - Ferolles-Attilly
Tél. : 01 64 05 69 95

A.C.A.C.C. Ecole de Musique

9 rue Jean Delsol
Tél. : 06 60 52 94 89

Espace culturel « La Marmite »

9 rue Jean Delsol
Tél. : 01 83 85 98 19
Information et billetterie
espaceculturel@chevry-cossigny.com
Médiathèque
infomediatheque@chevry-cossigny.com
Tél. : 01 83 85 98 21

Urgence / Social

COMMISSARIAT URGENCES 17

Av. Jaurès - Moissy Cramayel
Tél. : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18

Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15

CONSULTATION CENTRE MEDICAL

Tél. : 0 825 747 737

Consultation Urgence MU77

(en dehors heures de
consultation des Médecins)
Tél. : 0 825 826 505

SOS Médecins

Tél. : 0 820 077 505 / 36 24

C.P.A.M.

3646 prix d'un appel local
depuis un poste fixe (0,028 €/mn)

Maison des Solidarités

Assistante Sociale
Tél. : 01 64 25 07 00

Maison de retraite

« La petite maison »
Tél. : 01 64 05 28 23

Services médicaux

Chevry Ambulances

Tél. : 01 64 05 98 30

Cabinet dentaire

Docteur Rossi
9 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 66 89

Cabinet infirmiers

38 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 77 12

Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89
Christelle VIEL : 06 88 35 21 83

Médecins

Docteur J.C. Palacio
66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14
Docteur G. Watrelos
38, rue Ch. Pathé
Tél. : 01 64 05 45 21

Orthophoniste

Françoise Frappé
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 34 12 39

Ostéopathe

Céline COPPEL
45 rue Charles Pathé
Tél. : 09 53 98 70 27

Kinésithérapeutes

Françoise Bigorne
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 06 72
Jacqueline Delmas
24 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 08 51

Pharmacie

Monsieur Decaup
(tous les jours sauf dimanche)
31 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 35 87

Services publics

Perception

37 Av du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 64 05 00 97

Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'Yau
Av de la Malibrant -
Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale

7 avenue de la Malibrant
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert
Tél. : 39 49 Selon le service, appel gratuit ou
de 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors surcoût
éventuel de votre opérateur

C.A.F.

21 av Gén Leclerc
77000 Melun

Tél. : 0 820 25 77 10

La poste

36 Bis Rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 46 20

URGENCE ERDF 09 726 750 77

URGENCE GAZ 0800 47 33 33

URGENCE LDE 0977 401 143

Divers

Marché

Mercredi matin Place du marché

S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxibus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79
lundi de 14h à 17h et du mardi
au vendredi de 9h à 17h

Culte Catholique

Permanence tous les jours de 10h à
12h sauf dimanche et jours fériés.
3 rue Maurice Ambolet
Tél. : 01 64 05 20 61
Pour en savoir plus :
www.paroissedechevrycossigny.com

Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX
Tél. : 01 64 05 33 66

Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposi-
tion : Centrale EDF Route de Gretz,
les rues : de l'Industrie, M. Pagnol,
R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte à
porte le lundi matin : verre et
plastique. Ordures ménagères :
mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extra- ménagères (objets encombrants)

le 3^e mercredi du mois.

Collecte des déchets toxiques (Kangourou)

Parking de la Poste de 10h45 à
13h. Le 1^{er} mercredi du mois.



CONCEPTION

REALISATION

JARDINS

BAIGNADES

NATURELLES



DUFAÏ-MANDRE Paysage



Au service du paysage depuis plus de 50 ans !



CONSEILS

DIAGNOSTICS

DEVIS DETAILLES

ETUDES PAYSAGERES



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr

QualiPaysage

Pour toute modification, merci de contacter la Mairie



Ouverture de la saison vendredi 27 septembre à 20h30 avec « New, La comédie musicale improvisée »



La saison 2013/2014
s'ouvre avec un spectacle
tout à fait original, audacieux
et interactif, mêlant comédie
musicale et improvisation !

Après une présentation des temps forts de l'année à venir en images, l'équipe de New, La comédie musicale improvisée vous emmènera dans l'univers que vous aurez choisi. Un spectacle caméléon, une création spontanée, un triangle poétique entre musique, théâtre et arts visuels.

Le public choisit le titre et le lieu de l'aventure ainsi que trois notes de musique pour démarrer le spectacle. La troupe d'artistes improvise alors intégralement, capable d'inventer une histoire, des chansons, des personnages, et des chorégraphies, accompagnée de musiciens, d'un VJ (visual jockey), d'un éclairagiste et d'un maître de cérémonie. À chaque représentation, naît ainsi une comédie musicale unique.

Pour poursuivre la soirée, l'ensemble de l'équipe municipale, du service culturel et les artistes vous convient à un cocktail. Vous pourrez également prendre vos billets pour l'ensemble des spectacles de la saison.



RÉSERVATIONS 01 83 85 98 19

espaceculturel@chevry-cossigny.com

Billetterie à l'accueil de la médiathèque
aux horaires d'ouverture

AU FIL DU bain
1^{er} RÉSEAU D'EXPERTS SALLE DE BAINS
aufildubain.fr
**Venez découvrir
votre nouvel espace
salle de bains !**

**Ouvert du Lundi
au samedi**
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél : 01.60.62.52.70

1 bis, rue Charles Pathé - CHEVRY COSSIGNY

